Lundi 19 juin 2023



giquello

Alexandre Giquello Violette Stcherbatcheff

ARTS D'AFRIQUE

Lundi 19 juin 2023 - 16h00

Drouot - salle 12

EXPOSITION

Samedi 17 juin de 11h à 18h Lundi 19 juin de 11h à 13h Téléphone pendant l'exposition + 33(0) 1 48 00 20 12

EXPERTS

Bernard DULON assisté de Marie DUARTE-GOGAT Expert près la Cour d'Appel de Paris, Expert CNE

10 rue Jacques Callot - 75006 Paris Tél. + 33 (0)6 07 69 91 22 bernard@dulonbernard.fr

CONTACT

Claire Richon

+33(0)1 47 70 48 00 c.richon@giquello.net

giquello

5, rue La Boétie - 75008 Paris +33 (0)1 47 42 78 01 - info@giquello.net





Masque Nunuma
Peuple Gurunsi, Burkina Faso
Bois à polychromie d'origine
H. 43,5 cm

2 000/3 000 €

Provenance:

Galerie Alain Bovis, 2014 Collection Jean-Claude L'Herbette

2 Masque de lièvre (?) Peuple Dogon, Mali Bois à patine naturelle, érosion visible H. 37 cm

2 000/3 000 €

Provenance:

Collection privée, Paris Collection Chesne, Lyon Collection Jean-Claude L'Herbette

3 Superbe torse féminin Peuple Dogon, Mali Bois érodé, traces de la patine d'origine H. 42 cm

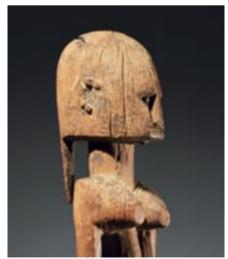
5 000/10 000 €

Provenance:

Collection Maxime du Chayla, Paris Collection privée Bruxelles Collection Jean-Claude L'Herbette

Pour Bernard de Grunne, cette œuvre se rattache à un sous-style du Maître d'Ogol.







2

aître d'Ogol.

3 (détail)



4



4 Masque de bovidé Peuple Baoulé, Côte d'Ivoire Bois polychrome à patine d'usage H. 36 cm

800/1000€

Provenance : Collection Jean-Claude L'Herbette

5 Importante statue-fétiche Peuple Baoulé, Côte d'Ivoire Bois à patine sacrificielle H. 80 cm

6 000/8 000 €

Provenance:

Galerie Schoffel-Valluet, 2011 Collection Jean-Claude L'Herbette

Publication:

Bertrand Goy, 2012, *Côte d'Ivoire*, premiers regards sur la sculpture, p. 69 vol. 1 et n°55, p. 64, vol. 2.

6 Masque Karanga Peuple Mossi, Burkina Faso Bois dur, traces de polychromie, accidents et manques visibles. H. 87 cm

2 000/3 000 €

Provenance:

Acquis dans les années 1940 par l'administrateur d'Ecouen. (d'après G. Chesne) Galerie Chesne, Lyon, 2009 Collection Jean-Claude L'Herbette





7 Masque Warakun de la société du Komo Peuple Bambara, Mali Bois à patine sacrificielle, cornes, fibres végétales H. 88 cm

3 000/4 000 €

Provenance:

Galerie Pierre Vérité vers 1950 (D'après R. Vanuxem) Galerie Renaud Vanuxem Collection Jean-Claude L'Herbette

Publication:

Time Bless Art, Galerie Vanuxem, 2004, n° 28. Un exemplaire sera remis à l'acquéreur.

8 Statuette féminine Peuple Bassari, Togo Bois à patine sacrificielle H. 40 cm

1 000/2 000 €

Provenance:

Galerie Pecci, Bruxelles, 2007 Collection Jean-Claude L'Herbette



9 Poteau annelé anthropomorphe Peuple Karaboro, Burkina Faso Bois dur H. 166 cm

3 000/4 000 €

Provenance:

Collection Privée, Uzès Galerie Larroque, Nîmes, 2015 Collection Jean-Claude L'Herbette



8



10 Archaïque statue d'hermaphrodite Style Nyongom, Peuple Dogon, Mali XVI°-XVIII° Siècle (test C14, Acheolabs, C14-06-37-04) Bois dur à patine naturelle érodée, accidents et manques visibles H. 115 cm

20 000/40 000 €

Provenance:

Collection Pierre et Claude Vérité Vente Vérité du 15 juin 2006, numéro 16 Collection Jean-Claude L'Herbette



11 Masque Bakarogi Peuple Toma ou Loma, Liberia Bois à belle patine noire et d'usage H. 32 cm

4 000/6 000 €

Provenance:

Collection Trombetta, Monza Marceau Rivière, Paris Collection Jean-Claude L'Herbette

Publication:

Vittorio Carini, 2009, *Le maschere dei Toma/Loma*, p. 32. Un exemplaire sera remis à l'acquéreur.

12 Rare paire de masques d'initiation

Peuple Fang, Sud Cameroun Bois, pigments noirs et blancs, patine d'usage H. 78 cm et 76 cm

6 000/12 000 €

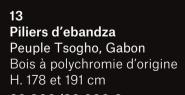


Provenance:

Collectés en 1958 dans la région de Kribi Collection privée, Figeac Galerie Bruno Frey, Arnay-le-Duc, 2015 Collection Jean-Claude L'Herbette

Une étude de Louis Perrois qui sera remise à l'acquéreur conclue que ces deux masques ont été façonnés pour un usage traditionnel et qu'ils renvoient très directement aux trouvailles de G. Tessmann en 1907.





20 000/30 000 €

Provenance:

Galerie Klejman, Paris, 2011 Collection Jean-Claude L'Herbette

Une étude de Louis Perrois sur ces pièces sera remise à l'acquéreur.





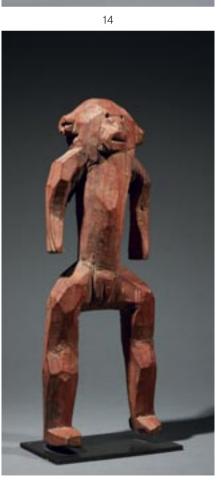
14 Statuette de divination Peuple Montol, Nigeria Bois dur à belle patine noire et d'usage H. 46,5 cm

4 000/6 000 €

Provenance:

Galerie L'Accrosonge, Paris Galerie Alain de Monbrison, 2008 Collection Jean-Claude L'Herbette

Un certificat d'Alain de Monbrison, qui sera remis à l'acquéreur, indique que l'audace géométrique alliée à la superbe patine d'usage fait de cette sculpture un rare et précieux témoignage de l'art Montol.



15 Statue d'ancêtre Peuple Moba, Togo Bois dur érodé H. 118 cm

2 000/3 000 €

Provenance:

Galerie Lecomte, Paris Collection Jean-Claude L'Herbette

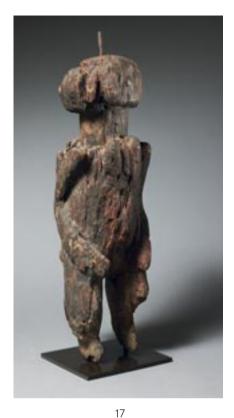
16 Statuette Peuple Chamba, Nigeria Bois dur à patine ocre rouge H. 41 cm 2 000/3000 €

Provenance:

Galerie Johann Levy, Paris, 2005 Collection Jean-Claude L'Herbette



8 16 15



17 Ancienne statuette-fétiche Peuple Tchamba, Togo Bois raviné à patine sacrificielle, fer H. 59 cm

1500/2500€

Provenance:

Collection privée, Paris Galerie Alain Bovis, 2013 Collection Jean-Claude L'Herbette

Galerie L'Accrosonge, Paris, 2006 Collection Jean-Claude L'Herbette





18



19

19 Statue protectrice Botchio Peuple Fon, Bénin Bois dur à patine sacrificielle Hauteur: 78 cm.

800/1200€

Provenance:

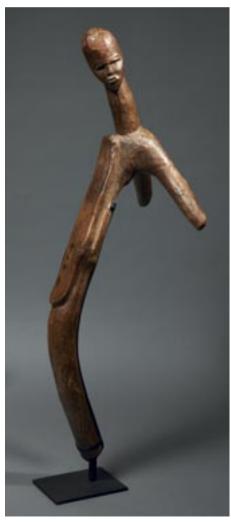
Galerie Alain Dufour Collection Jean-Claude L'Herbette

20 Siège tripode Peuple Lobi, Burkina Faso Bois dur à patine d'usage L. 81 cm

600/800€

Provenance:

Collection Jean-Claude L'Herbette



9



21 Statue commémorative d'un ancêtre

Peuple Bongo, Soudan Bois dur avec traces d'érosion H. 135 cm

5 000/7 000 €

Provenance:

Collection Jean-Claude L'Herbette

22 Masque d'initiationPeuple Ziba, Tanzanie Bois à patine noire, kaolin H. 27 cm

1500/2500€

Provenance:

Galerie Olivier Laroque, Nîmes Collection Jean-Claude L'Herbette

D'après Olivier Laroque, ce masque a été acquis du chef coutumier du village de Hija, près de Hibadakuli, qui lui-même le détenait de son grand-père.

Un certificat sera remis à l'acquéreur.

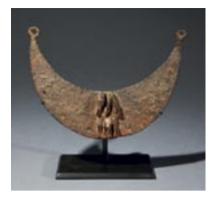
23 Rare pendentif en croissant orné de deux personnages debout

Peuple Dogon, Mali Bronze L. 17,5 cm

3 000/4 000 €

Provenance:

Jean-Michel Huguenin, Paris, 1990.



23



24

24 Bague ornée d'une tête humaine barbue Culture Gan (Lhoron), Burkina Faso (?) Bronze à superbe patine H. 8 cm

1500/2500€





Tête en terre cuite
Civilisation de Katsina,
Nigeria
200 av. – 300 ap. J.-C.
H. 18 cm
500/700 €

26 Tête en terre cuiteCivilisation de Katsina,
Nigeria
200 av. – 300 ap. J.-C.
H. 14 cm

400/600€

10 22 25 26



27
Cimier de Justice
Peuple Igbo, Nigeria
Bois partiellement
recouvert de kaolin,
métal
H. 38 cm
4 000/6 000 €

28 Statuette-Picquet Peuple Jukun, Nigeria Bois à patine sacrificielle, fer H. 27 cm

Fourneau de pipe céphalomorphe Peuple Bamileke, Cameroun Bronze, patine d'usage H. 11 cm 800/1 200 €

600/800€



800/1200€

31
Poupée
Peuple Fali,
Cameroun
Cuir, perles, fibres et
métal
H.17,5 cm
400/600 €



32 Rare masque cultuel Akuma Peuple Jukun, Nigeria Bois dur à polychromie d'origine, graines L. 85 cm

5 000/7 000 €













33 Crâne de singe votif Peuple Bamileke, Cameroun Bois à beau perlage d'origine L. 23 cm

1500/2500€

34
Couvercle orné d'un batracien
Peuple Bamileke,
Cameroun
Bois à belle patine
d'usage
H. 13,5 cm
500/700 €

35
Pipe à trois foyers
Peuple Fang, Cameroun
Bois à patine d'usage
H. 18 cm
150/300 €

35

36
Statuette
anthropomorphe
Peuple Mambila,
Nigeria
Bois, polychromie
d'origine, patine d'usage
H. 34 cm
1500/2500€



37
Statuette de divination Mu-Po
Peuple Bamileke (Bangwa),
Cameroun
Bois à épaisse patine
sacrificielle
H. 13,5 cm

3 000/4 000 €

Provenance:

Collection du Dr. Pierre Harter

38 Statuette de divination Mu-Po Peuple Bamileke (Bangwa), Cameroun Bois à patine marron et d'usage H. 13,5 cm

2 000/3 000 €





39

39 Statuette de divination Mu-Po Peuple Bamileke (Bangwa), Cameroun Bois à épaisse patine sacrificielle H. 13,5 cm

Provenance:
Collection du Dr. Pierre Harter

1500/2000€

42 Fourneau de pipe anthropozoomorphe

Peuple Bamileke (Bagam), Cameroun Bronze à belle et ancienne patine H. 16 cm

2 000/3 000 €

43

Fourneau de pipe aux joues gonflées

Peuple Bamileke (Bamessing), Cameroun Terre cuite à engobe noir H. 16 cm

2 000/3 000 €

44 Lot de deux tabourets

Peuple Bamileke, Cameroun et Sénoufo, Côte d'Ivoire Bois à patine naturelle H. 29 cm - D. 33 cm H. 27 cm - L. 51 cm

200/300€



40

40 Bague à priser le tabac, ornée de deux oiseaux

Peuple Tiv, Nigeria Bronze à superbe patine d'usage H. 10,5 cm

1000/1500€



4

A1 Rare et beau sifflet Peuple Bamileke, Cameroun Bois à belle patine d'usage, laiton H. 34 cm

1000/1500€





45 Statuette fétiche Peuple Bamileke (Bangwa de Fontem) Bois à belle patine sacrificielle, métal H. 39 cm

4 000/6 000 €

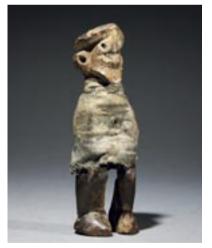
46 Statuette d'autelPeuple Fon, Bénin
Bois fortement érodé à patine sacrificielle
H. 55 cm
400 / 700 €

Provenance:
Collection Jean-Claude
L'Herbette



45 46

48





49

47
Statuette fétiche
Populations Kongo
Bois à belle et ancienne
patine noire, tissu
H. 13,5 cm
400/600 €

48 Statuette fétiche tenant un fusil de traite Peuple Bembe, Congo Bois, perles incrustées Accidents et manques H. 14,5 cm

400/600€

49
Statuette fétiche
portant deux grelots
Peuple Bembe, Congo
Bois, incrustations de
porcelaine
Petit manque au pied
gauche
H. 17,5 cm

800/1200€

50
Statuette fétiche
brandissant un
couteau
Peuple Bembe, Congo
Bois, incrustations de
porcelaine
Accidents et manques
H. 10 cm
400/600 €



51 Statuette fétiche assise Peuple Bembe, Congo Bois et perles dans les yeux Accidents et manques visibles H. 13 cm

8 00/1 200 €

52 Appui-nuquePeuple Turkana, Kenya
Bois à belle patine d'usage, cuir et perles
H. 21,5 cm

500/700€





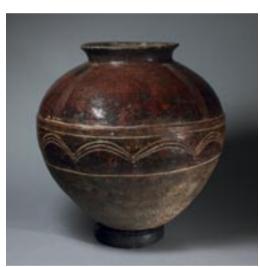
52

54 Grand pot en céramique Burkina Faso H. 40 cm (à vue)

200/400€

55
Beau et ancien tambour
de chefferie
Peuple Bamileke
(Bangwa), Cameroun
Bois à ancienne patine
noire et croûteuse
H. 26 cm - L. 66 cm

2 000/3 000 €



54





15



56 Lot de trois tapas Populations pygmées de l'Ituri, R.D. du Congo Écorce battue et pigments



81 x 55 cm 83 x 53 cm 65 x 38 cm **600/1 000 €** (ce lot pourra être divisé)



Le premier d'entre eux est publié page 51 de l'ouvrage de Georges Meurant *M'Buti design*, Thames and Hudson, 1995.



57 Superbe bouclierPeuple Kirdi, Cameroun
Fer oxydé
H. 89 cm **400/600 €**

58
Beau masque Gara Yaka
Sri Lanka
Bois à polychromie
d'origine
H. 24 cm

1200/2 000 € Provenance: Collection Alain et Dalila Loviconi Publication:

Le masque et les cinq mondes, Maison des Cultures du Monde, Page 59



CONDITIONS DE VENTE

La vente se fera au comptant en euros. Les acquéreurs paieront en sus des

La vente se tera au comptant en euros. Les acquereurs paieront en sus des enchères par lot et par tranche, les commissions et taxes suivantes : -25% HT de 1 € à 150 000 € soit 30% TTC -20.50% HT de 150 001€ à 500 000 € soit 24.60% TTC -17% HT au-dessus 500 000 € soit 20.40% TTC La T.V.A. (20%) est en sus de la commission H.T. Les enchères suivent l'ordre des numéros du catalogue. La Société de Vente et les Experts se réservent la faculté, dans l'intérêt de la vente, de réunir ou de divisor les numéros du catalogue. diviser les numéros du catalogue.

CATALOGUE

La pagination ou foliotation ne précise pas systématiquement les erreurs inhérentes à certaines éditions. Nous avons notifié l'état des objets dans la mesure de nos moyens, il est mentionné au catalogue à titre strictement indicatif. Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente. L'absence de mention dans le catalogue, n'implique nullement que le lot

soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration.
Les dimensions et poids des œuvres sont donnés à titre indicatif. Une exposition ayant permis un examen préalable des pièces décrites au catalogue, il ne sera admis aucune réclamation concernant l'état de celles-ci, une fois l'adjudication prononcée et l'objet remis. Sur demande, un rapport de condition pourra être fourni pour les lots dont l'estimation est supérieure à 1 000 €. Les estimations sont fournies à titre purement indicatif. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de l'OVV Giquello et associés.

ORDRES D'ACHATS

Tout enchérisseur qui souhaite faire une offre d'achat ou enchérir par téléphone peut envoyer sa demande par courrier, par mail ou par fax, à l'O.V.V. Giquello et associés, accompagnée de ses coordonnées bancaires et postales. Les enchères par téléphone sont un service gracieux rendu aux clients qui ne peuvent se déplacer. L'O.V.V. Giquello et associés et ses employés ne pourront être tenus responsables en cas d'erreur éventuelle ou de problème de liaison téléphonique. Lorsque deux ordres d'achat sont identiques, la priorité revient au premier ordre

En cas d'adjudication, le prix à payer sera le prix marteau ainsi que les frais, aux conditions en vigueur au moment de la vente.

VENTES AUX ENCHÈRES EN LIGNE

Une possibilité d'enchères en ligne est proposée. Elles sont effectuées sur le site one possibilité d'enchéres en lighe est proposée. Elles sont enectuées sur le site internet www.drouotlive.com, qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. Le partenaire contractuel des utilisateurs du service Drouot Live est la société Auctionspress. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot Live doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de cette plateforme (consultables sur www.drouotlive.com), qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

ADJUDICATAIRE

I/L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur pourvu que l'enchère soit égale ou supérieure au prix de réserve éventuel. Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, l'O.V.V. Giquello et associés se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'au dernier palier d'enchère avant celle-ci, soit en portant des enchères successives, soit en portant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire. Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. En cas de double enchère reconnue effective par le commissaireenchérisseur retenu. En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication. Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir l'O.V.V. Giquello et associés, responsable en cas de perte, de vol ou de dégradation de son lot. Il/TVA -Régime de la marge- biens non marqués par un symbole : A/Tous les biens non marqués seront vendus sous le régime de la marge et le prix d'adjudication ne sera pas majoré de la TVA. La commission d'achat sera majorée d'un montant tenant lieu de TVA (20 % sauf pour les livres 5.5%) inclus dans la marge. Cette TVA fait partie de la commission d'achat et ne sera pas mentionnée séparément sur nos documents. Il/Lots en provenance hors UE sous le régime de l'admission temporaire : (indiqués par un \textit{ Os un le régime de l'admission temporaire : (indiqués par un \textit{ Os un le cataloque et/ou annoncés en début de vente).

(indiqués par un ⊖ sur le catalogue et/ou annoncés en début de vente)

(indiqués par un Θ sur le catalogue et/ou annoncés en début de vente). Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus au début des conditions de ventes, il convient d'ajouter des frais additionnels de 5,5 % H.T. au prix d'adjudication ou de 20 % H.T. pour les bijoux et montres, les vins et spiritueux, les multiples et les automobiles, frais additionnels majorés de la TVA actuellement 20% (5.5% pour les livres).

IV /Conditions de remboursement des frais additionnels et de la TVA (cf : 7e Directive TVA applicable au 01.01.1995)

A/ Si le lot est exporté vers un Etat tiers à l'Union Européenne
Les frais additionnels ainsi que la TVA sur les commissions et sur les frais additionnels, peuvent être rétrocédés à l'adjudicataire non résident de l'Union Européenne sur résentation des justificatifs d'exportation hors UE pour autant qu'il ait fait parvenir à la sarl Giouello et associés l'exemplaire n°3 du document douanier d'exportation et

à la sarl Giquello et associés l'exemplaire n°3 du document douanier d'exportation et que cette exportation soit intervenue dans un délai de deux mois à compter de la date de la vente aux enchères (passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible). Giquello et associés sarl devra figurer comme expéditeur dudit document douanier. B/ Si le lot est livré dans un État de l'UE La TVA sur les commissions et sur les frais additionnels peut être rétrocédée à l'adjudicataire de l'Union Européenne justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire et d'un document prouvant la livraison dans son état membre sous réserve de la fourniture de justificatifs du transport de France vers un autre état membre, dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente (passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible).

PAIEMENT

L'adjudicataire a l'obligation de payer comptant et de remettre ses nom et adresse. Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation. En taxes, meme en cas de necessite d obtention d'une licence d'exportation. En application des règles de TRACFIN, le règlement ne pourra pas venir d'un tiers. En cas de paiement par chèque non certifié, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à la garantie de l'encaissement de celui-ci. Un délai de plusieurs semaines peut être nécessaire. Les acquéreurs ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire. Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront autorisés qu'après accord préalable de la Société de Vente. Pour cela il est conseillé aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre Pour cela II est conseille aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre accréditive de leur banque pour une valeur avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à la Société de Ventes. Paiement en espèces conformément au décret n°2010-662 du 16 juin 2010 pris pour l'application de l'article L.112-6 du code monétaire et financier, relatif à l'interdiction du paiement en espèces de certaines créances. Les bordereaux acquéreurs sont payables à réception. A défaut de règlement sous 30 jours, l'O.V. Giquello et associés pourra exiger de plein droit et sans relance préalable, le versement d'une indemnité de 40 euros pour frais de recouvrement (Art L 441-3 et Art L 441-6 du Code du Commerce).

A DÉFAUT DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L. 321-14 du Code de Commerce, à Conformement aux dispositions de l'article L. 321-14 du Code de Commerce, a défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien sera remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant; si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, il nous donne tout mandat pour agir en son omne t pour son compte à l'effet, à notre choix, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente trois mois après la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes qui nous paraitraient souhaitables.

RETRAIT ET EXPÉDITION DES ACHATS Sauf accord préalable avec l'acheteur, les objets volumineux et les meubles sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot. Les autres lots sont à retirer dans un délai de 15 jours dans les locaux de l'OVV Giquello et associés. Le délai passé, le stockage sera facturé 2euros minimum par jour ouvré. Magasinage Drouot : Tout objet/lot demeurant en salle le lendemain de la vente à 10 heures, et ne faisant pas l'objet d'une prise en charge par la société de ventes, est stocké au service Magasinage de l'Hôtel Drouot. Accès par le 6bis rue Rossini – 75009 Paris. Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 18h et les samedis ouverts de 8h à 10h. Le service Magasinage est payant, à

13h30 a 18h et les samedis ouverts de 8h a 10h. Le service Magasinage est payant, a la charge de l'acquéreur. La tarification au 15 février 2023 est la suivante : Frais de dossier, selon la nature du lot $(5 \ \in \ /\ 10 \ \in \ /\ 15 \ \in \ /\ 20 \ \in \ /\ 25 \ \in \ TTC)$, plafonnés à $100\ \in \ TTC$ par retrait. Frais de stockage et d'assurance journaliers, à partir du 3ème jour ouvré, selon la nature du lot $(1\ \in \ /\ 5 \ \in \ /\ 10\ \in \ /\ 20\ \in)$. Une réduction de $50\ \%$ sur les frais de stockage est accordée aux clients étrangers et aux professionnels du marché de l'art hors lle-de-France, sur

présentation de justificatif

Au-delà d'une année civile, les lots seront stockés hors du magasinage de l'Hôtel Drouot. Le magasinage de l'Hôtel des ventes n'engage pas la responsabilité de l'OVV Giquello et associés à quelque titre que ce soit. Pour toute expédition, un forfait minimum de 36€ sera demandé.

BIENS CULTURELS

L'état français dispose d'un droit de préemption sur les œuvres d'art ou les documents privés mis en vente publique. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours. La société Giguello et associés n'assume aucune responsabilité des conditions de la préemption par l'État français. L'exportation de certains biens culturels est soumise à 'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. Les délais d'obtention du dit certificat ne pourront en aucun cas justifier un différé du règlement. L'O.V.V. Giquello et associés et/ou le Vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

Les lots 22, 23, 24, 85, 92 et 117 bis réalisés dans l'ivoire d'Elephantidae spp sont classés à l'Annexe I au titre de la Convention de Washington et à l'Annexe A du Règlement Communautaire Européen. Au vu de leur ancienneté, ces spécimens sont bien antérieurs au ler juin 1947. Conformément aux dispositions de l'article L321-17 du Code de commerce, l'action en responsabilité contre l'OVV se prescrit par 5 ans à compter de l'adjudication ou de la prisée. Suite à l'arrêté du 16 août 2016 relatif à l'interdiction du commerce de l'ivoire d'éléphants et de la corne de rhinocéros sur le territoire national, modifié par l'arrêté du 4 mai 2017 et 16 décembre 2021, les objets en ivoire travaillé datant d'avant 1947 sont soumis à autorisation auprès des autorités officielles françaises. Cette déclaration sera complétée après la vente par les coordonnées de l'acheteur afin que ce dernier puisse circuler librement avec l'objet au sein de l'Union Européenne. Pour une expédition hors de l'Union Européenne, l'objet est soumis à l'obtention d'un certificat CITES de réexportation.

PHOTOGRAPHIES Stéphane Briolant

Maria Lannino

Montpensier Communication RÉALISATION

Graphius IMPRESSION O.V.V. agrément n° 2002 389

